

LYCEE POLYVALENT JULES GARNIER

9830003L

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2
SEANCE du 3 SEPTEMBRE 2015**

Haut-Commissariat à la République
en Nouvelle-Calédonie

- 7 OCT. 2015

CONTRÔLE DE LEGALITE

COURRIER ARRIVÉ

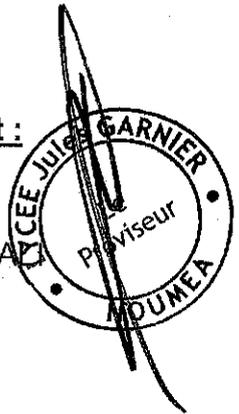
Le: 29 SEP. 2015

VILLENSIEUX AT

Celle de Tutelle Etablissement

Le Président :

Patrick RETA



Le Secrétaire de Séance :

Pascal JEANDEL

LYCEE POLYVALENT JULES GARNIER

9830003L

Tableau de présence des membres du Conseil d'Administration n° 2 du 3 septembre 2015

<u>Qualités</u>	<u>Noms</u>	<u>P</u>	<u>E</u>	<u>A</u>	<u>Qualités</u>	<u>Noms</u>	<u>P</u>	<u>E</u>	<u>A</u>
<u>MEMBRES DE DROIT</u>					<u>PERSONNELS ATOSS</u>				
Chef d'établissement	RETALI P	x			Titulaires	KAI R		x	
Gestionnaire	CADOUX JL	x				VAISIOA JY	X		
C.P.E.	DRONNE T	x				SIEKEL M	X		
Provisur Adjoint	TABOURET F	x			<i>Suppléants</i>	QENEGEIE N			
Chef de Travaux	LIABOEUF J	x				WAMALO R	x		
						KATO S			
<u>COLLECTIVITES</u>					<u>PARENTS</u>				
Province					Titulaires	SATURNIN ML	X		
Gouvernement	DELAVEUVE			x		WATERELOT-BUISINE C			x
Gouvernement suppl	PRALONG C					KONGHOULEUX MG			x
Commune	SENS P					SINYEUE P	X		
Commune suppl.	NEWEDOU G		x			WAITRONYIE Y			x
Province	JULIE Nina		x						
Province suppl.	PABOUTY S								
<u>PERSONALITE QUALIFIEE</u>					<i>Suppléants</i>	HOANG J			
Enercal	JABER C			x		TALAE S			
						POL V			
<u>PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION</u>						LAPOUSSINIERE J			
Titulaires	DIBOS S	X				SELEFEN A	x		
	SUZANNE S	X							
	MOREAU JP	X			<u>ELEVES</u>				
	MARCHANDEAU N			x	<i>Titulaires</i>	WAIAGINA JB			x
	BENEDETTO V	X				TCHOEHAOUA R			x
	PIROUNAKIS S			x		MATAELE Q			x
	JEANDEL P	X				BOUCKO M			x
<i>Suppléants</i>	SIVIEUDE R					DIAWARI J	X		
	MINVIELLE K								
	LILO F				<i>Suppléants</i>	?			
	SAILLE R	x				WAPO A			
	ONDET C					?			
	MIQUEL H	x				JONE O			
	THOMAS E					FILIZZOLA L			

NOMBRE TOTAL : 30 QUORUM : 16 PRESENTS : 19 ABSENTS : 11

QUORUM ATTEINT : OUI
 NON

LYCEE POLYVALENT JULES GARNIER

9830003L

ORDRE DU JOUR / SOMMAIRE du CA N° 2 du 3 SEPTEMBRE 2015

Décisions, actes et documents annexes classés par nature	Pages n°	Actes	Avis
Approbation PV du CA du 30 avril 2015	4	53	
<u>I Questions relatives à l'action éducatrice</u>			
I-1 Préparation de la rentrée 2016	4-5	54, 55	
- Prévisions d'effectifs et structure pédagogique			
- Répartition des moyens – ouvertures et fermetures de postes			
I-2 Avants projets d'actions internationales et projets culturels	6-7	56-1, 56-2	
<u>II Questions relatives au fonctionnement du lycée</u>			
II-1 Contrats et conventions	7-8	57 à 63	
II-2 Calendriers du 3 ^{ème} trimestre	8-9-10		
<u>III - Questions relatives au domaine budgétaire</u>			
III-1 Proposition de prélèvement sur le fonds de roulement	10	47	
III-2 Tarifs 2016	11	48	
III-3 Tarifs et objets confectionnés	11	49	
III-4 Vente de biens	11	50	
III-5 Dispositions relatives aux régies temporaires	12	51	
III-6 Dons	12	52	
III-7 Convention	12-13	46	
<u>IV Questions diverses</u>	13-16		

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 SEPTEMBRE 2015

1. Le chef d'établissement, président, évoque les membres excusés et présente la personne invitée, Monsieur Rodolphe Boizeau. Il est procédé à la vérification des administrateurs présents.
2. Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration (CA) débute à 17h50.
.....
3. Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

Acte n° 53

Conditions de vote:

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Il est demandé par un représentant des personnels enseignants que les noms des personnes intervenant au cours du CA ne soient plus mentionnés dans le compte rendu écrit, et que seules les fonctions de chacun apparaissent. Le chef d'établissement indique qu'il est pour sa part tout à fait favorable à cette demande, et si les membres du CA en sont d'accord, celle-ci sera prise en compte dès le prochain compte rendu.

4. M. le proviseur présente Madame Monique JAMIER, proviseure-adjointe, et Monsieur Fabrice TABOURET, proviseur-adjoint, nouvellement affectés au Lycée Polyvalent Jules-Garnier. Il rappelle également la récente nomination au lycée de Madame Louise ADIELSON, adjointe au Chef des Travaux. Il souhaite, au nom du CA et de l'ensemble du lycée, la bienvenue aux nouveaux venus et pleine réussite dans l'exercice de leurs missions.
5. Le président présente ensuite l'ordre du jour et propose de le suivre. Il est enfin procédé à la désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Pascal JEANDEL se porte volontaire. Monsieur le proviseur le remercie.

I- Questions relatives à l'action éducatrice

I-1 : Préparation de la rentrée 2016

- **Prévisions d'effectifs et structure pédagogique**
- **Répartition des moyens – ouvertures et fermetures de postes**

I.1 Structure et effectifs prévisionnels

Monsieur le proviseur présente de manière détaillée la structure prévisionnelle pour la rentrée 2016. Toutes les filières et toutes les divisions sont passées en revue. Des incertitudes subsistent encore concernant le nombre de divisions de seconde générale : 11

annoncées mais qui pourraient devenir 12 selon les résultats de l'orientation et de l'affectation de 3^{ème}. Les effectifs des terminales dépendront des résultats aux examens et des capacités d'accueil en redoublement. Quoi qu'il en soit le taux d'attractivité de l'établissement est en forte hausse depuis deux rentrées, ce qui se note dans les effectifs des entrants. (Voir document annexe)

1.2 Préparation de la rentrée 2016 : postes enseignants et DHG/TRM

Le chef d'établissement récapitule les ouvertures et fermetures de postes. Il indique les raisons de chaque situation. La DHG est également présentée.

1.2.1 Demande de la part d'un représentant des personnels enseignant que soient bien différenciés, si possible, l'an prochain, dans la présentation, en mathématiques et en physique-chimie, les postes post-bac et les postes lycée. Même si cela n'est pas prévu ainsi dans le TRM et dans les calculs globaux de la dotation, le chef d'établissement répond qu'il en prend note et que ce découpage, lorsqu'il est matériellement possible, sera proposé.

1.2.2 Un support de PLP est supprimé en lettres-histoire du fait de la fermeture de la classe passerelle et cela correspond aux heures allouées dans la DHG.

1.2.3 Un élu du personnel demande pourquoi, dans la ligne P2400 (GISM), les moyens sont en hausse malgré une fermeture de classe. Il est répondu que les effectifs sont en hausse car la classe de terminale CAP SM retrouvera son effectif au complet en 2016, ce qui est positif, d'où les moyens supplémentaires.

→ Les propositions de structure et de répartition relative à l'emploi des dotations en heures pour 2016 (DHG) sont approuvées par un vote à l'unanimité par le CA.

Acte n°54

Conditions de vote:

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

1.3 Présentation détaillée de la répartition des heures d'accompagnement personnalisé (AP) et des répartitions des heures à effectifs réduits pour la SEGT, par niveau et par filière

Ces points, entrant dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, ont déjà été discutés lors du Conseil pédagogique. La structure est prévue pour un effectif de 32 élèves par classe en seconde générale au moins et de 29 élèves par classe au moins pour le reste.

→ Les propositions de répartition des heures d'accompagnement personnalisé (AP) et des heures à effectifs réduits sont approuvées par un vote à l'unanimité par le CA.

Acte n° 55

Conditions de vote:

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

I.4 Incertitude également sur le nombre exact d'élèves et par conséquent de divisions en 1^{ère} STI2D, le lycée recrutant les élèves en partie à l'extérieur, parmi des élèves de seconde d'autres établissements : les effectifs dépendent de l'attractivité de la section et des conseils de classe de troisième trimestre des autres lycées. Une grande campagne d'information et de communication a été mise en œuvre tout au long de l'année. De très nombreuses visites ont été effectuées. Un représentant des personnels signale qu'un film de présentation de la filière STI2D à l'usage des élèves de 3^{ème} et de seconde est en préparation. Il sera mis en ligne sur le site du lycée.

I.5 Monsieur le proviseur présente les nouvelles offres de formation arrêtées par le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Il rappelle que la proposition d'ouvrir la série STD2A a fait l'objet d'une présentation détaillée et d'échanges lors de précédents CA.

I.5.1 Création d'une 1^{ère} STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués). (32 places)

I.5.2 Création, au titre de l'expérimentation pédagogique, d'un nouvel enseignement d'exploration expérimental en seconde : ICN (Informatique et Création Numérique) assuré par les professeurs de mathématiques. Cet enseignement est destiné à aider les élèves dans leur orientation vers un baccalauréat S spécialité ISN (Informatique et Sciences du numérique), un baccalauréat S/SI (Sciences de l'Ingénieur) ou STI2D spécialité SIN (Système d'Information et Numérique). Les représentants des personnels demandent si des moyens supplémentaires sont affectés à l'occasion de la création de cet enseignement. Monsieur le chef des travaux répond que cet enseignement d'exploration est créé à moyens constants mais qu'il a peu d'impact sur les moyens en personnels et en matériel dans la mesure où il ne concernera qu'un groupe de 16 élèves et les professeurs de mathématiques.

I – 2 : Avant projets d'actions internationales

M. Le proviseur présente les projets 2016 faisant d'ores et déjà l'objet de demandes de subvention et d'envoi au Vice-Rectorat. Il précise que de très nombreux autres projets sont évidemment en préparation. En ce qui concerne les déplacements, il sollicite un vote des membres du CA portant seulement, à ce stade des projets, sur l'autorisation de principe. Le détail, le budget et la faisabilité feront l'objet d'un examen ultérieur. Il est précisé que l'autorisation définitive d'effectuer le déplacement ou le voyage relève de la compétence du chef d'établissement, une fois tout le dossier complété et le budget vérifié et validé.

I.6.1 Projet de MM. Cathala, Genissieux et Ménager d'emmener en Australie les élèves de 1^{ère} et Terminale Bac Pro Moto. (Ouverture à l'international)

I.6.2 Projet de MM. Reuillard et Morat en E.P.S. : participation aux Mondiaux scolaires.

I.6.3 Projet de Mmes Beudoin, Pirounakis et de M. Feldstein d'un appariement avec le lycée français de Canberra. (Ouverture à l'international)

I.6.4 Projet de Mme Garcia : chorale en espagnol (projet artistique)

I.6.5 Projets dans le cadre de l'EDD (Education au Développement Durable) menés par MM. Gautier, Heidinger, Delaunay et Mmes Robert-Traeger et Saumier notamment.

I.6.6 Projet de Mme Pirounakis et de M. Jeandel : atelier théâtre « Les Garniéristes ».

I.6.7 Projet de M. Reuillard : culture et sport

I.6.8 Reconduction du projet « Sciences Académie »

→ Toutes ces actions font l'objet d'une approbation à l'unanimité du Conseil d'Administration.

Acte n° 56-1
Acte n° 56-2

Conditions de vote:

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

II- Questions relatives au fonctionnement du lycée :

II – 1 : Contrats et conventions

Monsieur le proviseur présente les contrats et conventions.

- Contrat avec CDE : contrat de rénovation de coffrets électriques par les étudiants de BTS Electronique.
- Convention avec ENERCAL à propos d'un véhicule électrique.
- Convention avec l'ASEA-NC pour la mise à disposition d'un éducateur spécialisé, M. Brouillon, dans le cadre de la lutte contre la déscolarisation.
- Contrat passé avec la CCI concernant la gestion des déchets alimentaires (BTS TC)
- Convention avec l'ACA (Association Calédonienne d'Astronomie) pour le prêt d'un télescope.

- Convention avec le collège Tuband : échange entre la classe relais du collège de Tuband et le dispositif ITAQ du lycée Jules Garnier. Un enseignant du collège viendra assurer 2h d'enseignement général au lycée et M. Laouadi assurera 1h30 d'EPS au collège Tuband dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire.
- Convention d'appariement entre le lycée Jules Garnier et le Lycée français de Canberra.

→ À l'unanimité de ses membres, le CA vote en faveur de la signature de ces contrats et conventions et habilite le chef d'établissement à les signer.

Acte n°57 à 63

Conditions de vote:

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

II – 2 : Calendrier du 3^{ème} trimestre

Le chef d'établissement présente et commente le calendrier de fin d'année et ses temps forts (*voir annexe*).

La présentation de ce calendrier donne lieu à diverses interventions :

1. Suite à une première en 2014 et à une évaluation positive lors du bilan, le CA du 27 novembre 2014 avait approuvé le principe de l'organisation et de la programmation d'une journée de valorisation de l'établissement au cours du troisième 2015.

À propos de la journée de valorisation de l'établissement la date retenue est le mardi 6 octobre à partir de 9h30 sur le thème : « *Jules Garnier : entre tradition et modernité* ».

La Vice-Présidente du CVL présente au CA le compte rendu des réunions de préparation de cet événement :

- Les cours auront lieu selon l'emploi du temps habituel jusqu'à la récréation de 9h15.
- Un appel devra être fait aux différents membres de la communauté éducative pour recenser les activités proposées ce jour-là. (animations, expositions, ateliers, théâtre, musique et danse, EPS, CVL, FSE, AS, Amicale des personnels, Agents, Vie Scolaire, CDI, Internat, Fédérations

de parents APE, APE-PREPA et GPE, partenaires...)

- Préparation d'un repas spécial pour les demi-pensionnaires, les internes et les commensaux par l'équipe des cuisines du lycée
- Logistique (prêt d'une sono et mise à disposition d'un technicien par Radio Djido, brassards et t-shirts pour les organisateurs, intervention de six vigiles, réservation d'une scène couverte auprès de la Mairie de Nouméa...)

Monsieur BOIZEAU, invité, chargé de mission, fait une synthèse de l'organisation.

Les professeurs qui ont cours seront mobilisés selon leur emploi du temps (un badge sera distribué à chacun par Mme et M. les proviseurs adjoints) avec une affectation, un peu sur le modèle du cross.

Tous les personnels sont invités à participer à ce moment de mise en valeur et à partager avec les élèves les présentations qui seront faites. Chacun peut également proposer des activités.

Départ de Melle DIAWARI Jeanne

2. À propos de la mise en œuvre du dispositif d'aide et de soutien à l'internat, les parents s'en félicitent et rappellent que les élèves externes sont également demandeurs, ce qui est confirmé par un professeur intervenant dans la structure.

Un représentant des agents propose qu'une des salles de restauration puisse servir de salle d'étude. Certains élus du personnel déplorent également le manque de salles de travail pour les élèves. Ils attirent l'attention également sur l'état de certaines salles, la salle CDI informatique en particulier, qui n'offrent pas, à cause des dégradations qu'elles ont subies, un environnement propice au travail. Une question est posée également sur le problème des salles non fermées le soir par négligence des professeurs. Un rappel devra être lancé sur l'importance de notre vigilance à tous. Monsieur le proviseur rappelle les frais conséquents engagés pendant les vacances trimestrielles pour acheter et installer une vingtaine de vidéoprojecteurs, sécuriser les locaux, changer les serrures de 34 salles.

3. À propos des réunions parents-professeurs de toutes les secondes le 17 septembre, les élus du personnel demandent pourquoi seul le niveau de seconde est concerné et pourquoi, à la SEP en particulier, on n'organise pas de telles réunions pour les niveaux 1^{ère} et Terminale. Il est répondu que ces réunions sont peu fréquentées par les parents et qu'il a paru plus efficace de

provoquer une rencontre entre professeur principal et parents de manière individuelle et en fonction des besoins. Cependant, il est tout à fait possible de prévoir de telles réunions générales si les professeurs le demandent. Les personnels s'accordant à dire que cela est souhaitable, le chef d'établissement indique que cela sera organisé au début du troisième trimestre.

4. À propos de la dernière réunion de la CHS, un élu des personnels signale que le compte rendu de n'a pas été diffusé. Si c'est le cas, et il s'en excuse, monsieur le Proviseur indique qu'il va l'être incessamment. Une prochaine réunion de la CHS avec visite des locaux, comme prévu, est d'ores et déjà programmée pour dans quelques jours.
5. À propos des dates des examens, les élus du personnel demandent si le calendrier détaillé des examens de fin d'année ne pourrait pas être connu plus tôt, en juin ou en juillet par exemple. Le chef d'établissement répond que les dates officielles sont connues très tardivement et qu'il est impossible d'établir un calendrier fiable plus tôt. Par exemple, les dates des examens professionnels ont été diffusées il y a deux jours par le Vice-Rectorat.

Le calendrier de fin d'année, amendé, est arrêté, et sera diffusé à l'ensemble de la communauté éducative.

III - Questions relatives au domaine budgétaire :

III-1 : Proposition de prélèvement sur le fonds de roulement

Monsieur le gestionnaire-agent comptable propose un prélèvement de 11 000 000 CFP sur le fond de roulement pour faire face à des dépenses de maintenance, qui sont détaillées par ses soins.

La maintenance et la mise aux normes en matière de sécurité, réalisée depuis cette année, occupent une grande part des finances de l'établissement.

Acte n° 47

→ Cette proposition est approuvée par un vote à l'unanimité.

Conditions de vote:

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

III - 2 : Tarifs 2016

Tarifs 2016 avec proposition d'augmentation du tarif des forfaits pour 2016. Monsieur le gestionnaire-agent comptable signale que l'augmentation du forfait internat est plus élevée car il n'avait pas été augmenté auparavant. (*voir document annexe*)

Acte n° 48

→ Cette proposition est approuvée par un vote à l'unanimité.

Conditions de vote:

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

III – 3 : Tarifs objets confectionnés

Les tarifs des objets confectionnés restent inchangés, sauf pour l'utilisation des machines en atelier structure métallique. Monsieur le chef des travaux explique qu'il s'agit d'un alignement logique sur les tarifs de l'industrie, et que cela a été demandé par les professeurs, ce que confirme un élu des personnels. Celui-ci regrette toutefois que les personnels de ce secteur n'aient pas été consultés.

Acte n° 49

→ Cette proposition est approuvée par un vote avec une abstention.

Conditions de vote :

Votants : 18

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 1

III – 4 : Vente de biens

Le lycée vend deux motos BMW de type gendarmerie pour la somme de 400 000 CFP, ce qui correspond à une réévaluation à la baisse des prix de vente initialement validés.

Certains élus font remarquer qu'il s'agit de dons et qu'il semble difficile de les vendre. Il est répondu que le lycée est propriétaire et que cette vente paraît par conséquent licite.

Acte n° 50

→ Cette proposition est approuvée par un vote à l'unanimité.

Conditions de vote :

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

III – 5 : Dispositions relatives aux régies temporaires

Monsieur le gestionnaire-agent comptable propose que soit accordée à monsieur le proviseur une délégation de pouvoir concernant les régies temporaires.

Les élus du personnel demandent à ce que les membres du CA soient informés des dépenses. Cela ne semble pas pose de problème à monsieur le gestionnaire-agent comptable.

→ Cette proposition est approuvée par un vote à l'unanimité.

Conditions de vote :

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 51

III – 6 : Dons

Monsieur le gestionnaire-agent comptable demande au CA son aval pour accepter des dons en faveur de différents projets proposés par des professeurs et des personnels.

(voir détail)

→ Cette proposition est approuvée par un vote à l'unanimité.

Conditions de vote :

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 52

Convention avec les services pénitentiaires/Ministère de la Justice

Madame Saturnin, représentante du ministère de la justice et travaillant au service pénitentiaire, mais aussi représentant des parents d'élèves au CA, présente aux membres du Conseil d'administration un projet de demande d'habilitation avec le ministère de la justice pour permettre à des personnes condamnées pour des délits mineurs d'effectuer des Travaux d'Intérêt Général dans une collectivité publique. Le service pénitentiaire assure le suivi de l'opération et le lycée peut à tout moment y mettre fin.

Les représentants des agents sont favorables à cette opération et demandent des précisions.

Le lycée ne pourra accueillir que 4 TIG au plus à raison de 80 heures par TIG. Ils travailleront avec les agents. Madame Saturnin précise que le dispositif fonctionne sans problème déjà au collège de Koné par exemple. Pour la Province sud, le lycée polyvalent Jules-Garnier serait pilote dans ce dispositif.

La demande est mise au vote du CA après un tour de table où chacun d'exprime.

2 abstentions

→ Cette proposition est approuvée par un vote avec deux abstentions.

Acte n° 46

Conditions de vote :

Votants : 18

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 2

IV- Questions diverses :

IV.1 De la part des personnels ATEE/ATOSS (USTKE)

IV.1.1 Certains représentants font remarquer que le nombre d'étudiants kanak et océaniens est encore très faible en CPGE.

Monsieur le proviseur répond que le lycée polyvalent Jules-Garnier, par sa culture, son histoire, représente la diversité de la Nouvelle-Calédonie. Il explique que le nouveau projet d'établissement, voté au CA, insiste dans ses axes prioritaires sur l'importance et la richesse de cette diversité, mais aussi sur la notion d'équité scolaire, et propose des actions concrètes, associées à des objectifs partagés, qui vont dans ce sens. Ainsi de nombreux dispositifs sont en place au lycée. Il prend comme exemple l'opération « Science Académie », initiée par une équipe pluridisciplinaire (Madame Chiaramonti, Madame Gervolino, Monsieur Jolivet et Monsieur Dronne), l'aide et le soutien pour les internes, ou encore « Ambition C.P.G.E. » par Monsieur Jolivet qui ont pour but d'accompagner les élèves et d'entretenir leur ambition d'accéder aux Grandes Ecoles dès la classe de seconde, et de susciter des vocations scientifiques chez des élèves qui n'auraient pas, du fait de leur situation familiale ou sociale, l'idée de s'engager dans un cursus de haut niveau. La filière de CPGE ATS, qui recrute les élèves après le BTS, est un parcours d'excellence, reflet de la diversité calédonienne. D'autre part, l'application de la loi dite "Fioraso" qui va entrer en vigueur va réserver d'office un pourcentage de places en CPGE aux meilleurs élèves de chaque lycée, dans le cadre de l'égalité des chances.

IV.1.2 Ces mêmes représentants remarquent également qu'en Nouvelle-Calédonie les postes de la fonction publique sont très inégalement répartis, qu'il existe une grande disparité au niveau des postes à responsabilité et que la majorité des postes est réservée à des "expatriés". En dépit des Accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa, ils déplorent que ne soit pas mis en œuvre un réel rééquilibrage.

Monsieur le proviseur répond que le CA d'un lycée n'est pas compétent sur ces questions

générales de rééquilibrage et de politique d'emploi, et que cela se règle à d'autres échelons.

V.1.3 Ces mêmes élus du personnel demandent pourquoi les représentants des Autorités Coutumières ne sont pas membres du CA.

Monsieur le proviseur répond qu'il s'agit d'un texte de loi qui régit la composition de tous les CA et non du choix d'un lycée. Il explique que le statut des établissements publics de la Nouvelle-Calédonie relève des autorités supérieures compétentes, qu'à sa connaissance le projet de texte a été débattu avec les partenaires sociaux et les institutions depuis plusieurs années, qu'il est en cours d'écriture finale et sera soumis aux élus du Congrès. Une rénovation des CA est de ce fait envisagée et qu'un vote interviendra sans doute d'ici la fin de l'année au Congrès de la Nouvelle-Calédonie qui va dans ce sens.

Il rappelle que Jules-Garnier a été pionnier en matière de relations avec les Sénateurs Coutumiers depuis 2013. Ceux-ci sont venus au lycée, invités à plusieurs reprises, participant à des actions communes, et encore il y a quelques semaines lors du repas qui a célébré la diversité du lycée, avec un repas kanak, une coutume et des actions culturelles. M. le chef d'établissement ajoute qu'en ce qui concerne notamment la réflexion qui s'initie sur la tenue commune et le problème des capuches, les Coutumiers auront tout à fait leur place, à titre consultatif, et que leurs conseils seront écoutés. C'est un honneur pour le lycée et pour lui-même que de les recevoir régulièrement.

V.1.4 Enfin, ces mêmes représentants formulent le vœu qu'au vu des effectifs actuels on conserve à Jules-Garnier les moyens humains actuels, au moins, aussi bien au niveau des agents que des personnels d'éducation et d'enseignement, et même que les ressources humaine soient revues à la hausse.

V.2 De la part d'élus de personnels d'enseignement et d'éducation (Lettres-Histoire SEP)

V.2.1 Ces représentant des personnels enseignants font remarquer qu'il leur est difficile d'organiser les examens (enseignement professionnel) en CCF à cause des stages de leurs élèves et du calendrier des examens d'essai. Cela se reproduit depuis plusieurs années.

Il est répondu que les informations seront mieux diffusées, et que les dates d'examens d'essai seront rappelées régulièrement, et dès le début de l'année, en vue d'éviter des conflits d'organisation d'examens et de CCF par les professeurs.

V.2.2 Ces mêmes représentants des enseignants font également remarquer qu'il existe à leurs yeux une discrimination entre les élèves de la SEP et ceux de la SEGT en ce qui concerne les examens d'essai. Les élèves de SEP ne sont pas mis dans de vraies conditions d'examen (nombre élevé de candidats par salle d'examen, pas de banalisation générale des emplois du temps avec au contraire des cours maintenus, pas assez de surveillants).

Monsieur le proviseur-adjoint déclare qu'il n'y a nulle discrimination. Il a conçu les épreuves d'essai de la même manière pour l'enseignement professionnel que cela a été fait pour les enseignements technologiques, supérieurs et généraux.

Mais il répond également que d'une part les examens et les durées ne sont pas les mêmes et qu'on ne peut pas comparer un BEP avec un BTS ou un baccalauréat. Une semaine d'épreuves pour les uns, une journée ou une demi-journée pour certains examens professionnels. Suspendre les cours pendant une semaine ne serait pas raisonnable pédagogiquement. D'autre part, les conditions de passation ont été strictement les mêmes en SEP qu'en SEGT, dans les mêmes salles, avec le même nombre de professeurs surveillants. Il en va de l'équité, qu'il garantit.

V.3 De la part d'élus des personnels d'enseignement et d'éducation (SFA-CGC)

V.3.1 En fin d'année dernière, il était question d'un système de « *Balado Diffusion* » pour les cours d'anglais, où en sommes-nous ?

Monsieur le Proviseur informe le CA que, conformément aux engagements qui ont été pris, le matériel a été commandé et acheté pour une somme de 2 248 850 CFP et sera disponible à partir du 14 septembre.

V.3.2 Serait-il envisageable pour l'an prochain de réserver pour les élèves de seconde une plage horaire de deux heures pendant la « pause méridienne » un jour par semaine, pour leur permettre de participer aux activités des différents clubs et ateliers proposés au lycée ?

Monsieur le proviseur-adjoint a besoin de disposer d'éléments précis afin d'évaluer la faisabilité technique de cette opération d'emploi du temps. Il veut savoir combien d'élèves sont concernés par ces ateliers. Les représentants des personnels font remarquer que l'existence d'un créneau permettrait d'augmenter le nombre d'élèves dans les ateliers, même s'il est réduit à l'heure actuelle.

Monsieur le proviseur indique qu'il importe d'analyser ce type d'organisation avec prudence. En effet, cela aurait de vastes conséquences sur le climat scolaire méridien si 16 classes de seconde (soit près de 500 élèves) étaient libérées, sans encadrement ni activité pendant deux heures, déambulant dans le lycée.

Monsieur le proviseur-adjoint promet de réfléchir à la question sérieusement, mais ne s'engage pas à mettre en place ce créneau-horaire.

V.3.3 Quand seront terminés les travaux des nouvelles toilettes au bâtiment K ?

Ces travaux tiennent particulièrement à cœur au proviseur qui a fait depuis 2013 de la question des toilettes, de l'hygiène et de la salubrité à Jules-Garnier une priorité. Il n'a de

cesse de solliciter les élus, les autorités de tutelle, etc. sur ces questions fondamentales. Les travaux devraient des nouvelles toilettes au bâtiment K être terminés fin octobre 2015.

V.3.4 Les professeurs ont été sensibles au fait que les vidéoprojecteurs volés ont été remplacés rapidement. Serait-il possible maintenant de prévoir des rideaux occultants pour permettre d'utiliser au mieux ces matériels ?

Sécurisation des salles et des matériels audiovisuels, achat d'appareils neufs, changement des serrures de 34 salles : monsieur le proviseur énumère les travaux gigantesques menés avec rapidité depuis quelques semaines afin de répondre à l'attente pédagogique légitime des professeurs, dans l'intérêt des élèves. Une étude rapide a montré que l'achat et la pose des rideaux coûterait 8 millions de CFP, somme qui paraît trop importante car les bâtiments vont être réhabilités avec un chantier qui va débuter dans quelques mois. Toutefois, un investissement pourrait être envisagé dans les salles très exposées au soleil.

Enfin, monsieur le proviseur a le plaisir d'annoncer que trois appels d'offres ont été lancés il y a quelques jours par les autorités de la Nouvelle-Calédonie. Il présente ces avis parus dans la presse.

Ils concernent d'une part le Pôle des Sciences, bâtiments F, G, H, I, J dont le début de chantier est attendu depuis 2009, d'autre part le bâtiment L, qui servira de bâtiment de secours pendant les travaux et de bâtiment d'accueil pour le BTS TC, enfin de la clôture de tout l'établissement.

Les travaux du Pôle des Sciences vont probablement demander des années, avec une première estimation de fin de chantier avec livraison pour 2020.

La mise aux normes électriques du bâtiment M est prévue par le Vice-Rectorat pour l'été 2016 ainsi que les travaux de construction de toilettes dans ce même bâtiment.

Le bâtiment N, en cours de reconstruction, devrait être livré en novembre 2015.

Selon les autorités de tutelle, la station d'épuration du lycée ferait l'objet d'une sécurisation et d'une série de réparations d'ici la fin de l'année 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

